

École : Marie Curie élémentaire
Circoscription : TREMBLAY-EN-FRANCE
Heure de début : 18h15

Date : 08/11/21
Heure de fin : 20h15

Liste d'émargement des membres de droit : (En cas d'absence, préciser face au nom Absent ou Excusé)

Le directeur/La directrice		Secrétaire de séance :	
M.Deniau		M.Deniau	
Les enseignants de l'école :			
	P= présent(e) A= Absent(e)		
Mme Quirico	P		
Mme Franco	P		
M. Maiz	P		
Mme Fau	P		
M.Combeau	P		
Mme Sambe	P		
Mme Riglet	P		
Mme Lazar	P		
Mme Abdelkaoui	abs		
M.Fourré	abs		
M.Davoust	P		
Mme Ollivier	P		
L'enseignant spécialisé représentant du RASED			
Le maire ou son représentant		Le délégué départemental de l'Education nationale	
	Signature	Aucun sur l'école	Signature
M.Barros	P	M.Plouin	p
Les représentants de parents d'élèves élus de l'école :			
	Signatures		Signatures
Mme Bourgeais	P	M.Benaouadi	abs
Mme Laidouni	P	M.Laidouni	abs
Mme Nabi	P		
Mme Ismaili	abs		
Mme Benaouadi	p		
M.Lefrançois	p	Suppléants	
M.Bielle	abs		
Mme Lefrançois	abs		
M.Ismaili	abs		

Ordre du jour :

1. Les effectifs
2. Le règlement intérieur
3. Le RASED
4. Les APC
5. Le projet d'école : rappel des axes
6. PPMS et exercices incendie
7. Les évaluations de CP et de CE1
8. Projet de cour oasis et autres travaux
9. Les projets de l'équipe pédagogique
10. les APQ
11. Le PAE
12. Les concertations d'automne
13. Le LPI
14. Festivités et fêtes de fin d'année scolaire
15. Sécurité des élèves aux abords de l'école
16. Sujets divers

Délibérations du Conseil d'école :

1. Composition de l'équipe pédagogique et présentation des effectifs (au 04/11/22) :

Direction : Monsieur Deniau (en direction les lundis et mardis, en classe les jeudis et vendredis)

Pas de secrétariat

La direction d'école expliquée aux parents : [vidéo](#)

*CPA : M.Maiz CPB : Mme Riglet CE1A : Mme Quirico CE1B : M.Fourré CE1 CE2 : Mme Franco
CE2A : Mme Lazar et Mme Abdelkaoui CE2B : M.Davoust CM1A : Mme Ollivier CM1B : Mme
Sambe et M.Deniau CM1CM2 : Mme Fau CM2A : M.Combeau*

Répartition par classe 2022-2023	
CP	22
CP	21
CE1	24
CE1	23
CE1/CE2 - 6/14	20
CE2	22
CE2	22
CM1	25
CM1	23
CM1/CM2 - 8/15	23
CM1/CM2 - 1/27	28
TOTAL	253

Le temps de travail des professeurs des écoles : [vidéo](#)

2. Le règlement intérieur :

Aucune modification.

<https://ecolemariecurie.toutemonecole.fr/pages/529263>

Rappel des 2 règles fondamentales qui sont expliquées aux élèves à chaque rentrée et dès que nécessaire :

- Il est interdit de se battre, même pour jouer.
- En cas de conflit, il faut s'adresser à un adulte.

Que faire en cas de problème ? [Un problème à l'école \(toutemonecole.fr\)](#)

Vote du règlement :

Pour	Contre	Ne se prononce pas
A l'unanimité	0	0

3. Le RASED : https://www.youtube.com/watch?time_continue=1&v=N4P328s11GE

- Maître E (enseignante spécialisée dans la difficulté scolaire) : Mme Lière
- Maître G (Enseignante spécialisée dans les troubles du comportement) : Mme Franzetti
- Psychologue scolaire : Mme Champagne

4. Les APC

Les Activités Pédagogiques Complémentaires ont débuté la deuxième semaine de septembre. Elles peuvent concerner tous les élèves de l'école selon des priorités établies par chaque enseignant. Les APC se déroulent sur le temps de la pause méridienne.

Vidéo explicative : [lien](#)

5. Projet d'école : rappel des axes

Les axes actuels :

- Améliorer les compétences orales et rédactionnelles des élèves.
- Accueillir et accompagner les nouveaux personnels
- Améliorer les compétences des élèves en résolution de problèmes et en calcul réfléchi

2 avenants sont en cours de finalisation (publiés sur le site aujourd'hui):

-mise à jour de l'axe relatif à la résolution de problèmes

-avenant relatif au climat scolaire

Un avenant relatif à la lecture va faire l'objet d'un travail de l'équipe pédagogique cette année.

Le projet d'école : [vidéo explicative](#)

6. Le PPMS et exercices incendie:

[vidéo explicative](#)

- Un exercice incendie a été réalisé mi-septembre (bilan satisfaisant).
- PPMS = plan particulier de mise en sûreté. Il existe un « PPMS attentat/intrusion » et un « PPMS risque majeur ».

Un test de ce PPMS (attentat intrusion) va être réalisé avant la fin de l'année civile (avec la maternelle) selon un scénario envoyé aux écoles par la DSDEN. Les élèves seront préparés de manière à éviter toute situation anxiogène. Il s'agit, comme pour les exercices incendie, d'aider les élèves et le personnel à adopter les bonnes conduites.

Un test PPMS (risque majeur) ainsi qu'un autre exercice incendie seront réalisés avant la fin de cette année scolaire.

7. Les évaluations de CP et de CE1

Les élèves de CP et de CE1 ont passé des évaluations nationales avant les vacances de la Toussaint. Les résultats ont été transmis aux familles.

8. Projet de cour oasis et autres travaux :

-Cour oasis :

Les membres du conseil d'école remercient la mairie pour cet investissement important ainsi que pour la prise en compte de nos demandes. La cour sera bientôt terminée mais le projet est déjà une réussite au regard de l'utilisation des différents espaces par les élèves.

A faire : deuxième couche au niveau de la structure de jeux, plantations dans les bacs, arches végétales (réalisées par les élèves), 3 zones végétalisées côté maternelle.

-Autres travaux réalisés : reprise de l'enrobé côté escalier du centre, garage pour les vélos, pose d'un éclairage au niveau de l'entrée secondaire, ENI pour toutes les classes (sauf cpa).

-En attente : obturation du mur bleu, rehaussement de la barrière côté centre.

-Informatique : tous les systèmes vont passer à la version 10 de Windows.

-Propositions des parents : installation de nichoirs, réalisation d'un hôtel à insectes pour le jardin. Une réunion spécifique va être organisée.

9. Les projets :

L'équipe pédagogique met en place depuis plusieurs années des « temps forts » pour rythmer l'année :

Les « temps forts » de chaque période				
Première période	Deuxième période	Troisième période	Quatrième période	Cinquième période
Exposition artistique « noir et blanc »	Production artistique commune (danse).	<ul style="list-style-type: none">• Défis mathématiques à relever en famille sur internet (site de l'école)« Les remue-	<ul style="list-style-type: none">• Journée déguisée• CM1CM2 : qualifications du concours d'orthographe	<ul style="list-style-type: none">• Après-midi olympique en Juillet• CM1 finale du concoursCM2 : du concours

		méninges » Janvier/février	<ul style="list-style-type: none"> • Poisson d'avril ? 	d'orthographe <ul style="list-style-type: none"> • Défis maths CP CE1 CE2 • Spectacles ? • Kermesse ?
L'exposition a rencontré un grand succès. De nombreux parents sont venus et ont apprécié ce projet.				
Les projets sur l'année				
<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement du lien école/familles : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Site de l'école. Objectifs : informer, valoriser, conseiller,... ✓ Les clés de l'école (L'école expliquée aux parents sur le site de l'école, vidéos) ✓ Les clés de la réussite (ensemble d'articles dans une rubrique du site de l'école) ✓ Livret sur l'apprentissage des leçons ✓ Livret d'accueil des nouveaux parents et cartes de visite. • Prêts des jeux de cour • BCD (bibliothèque de l'école). • Jardin pédagogique. • Les conférences de la Cicadelle (2 conférences par classe). • Prévention routière pour les cp • Des projets de classe : présentés lors de la réunion de rentrée. • Classes de découverte pour le CM1CM2 de Mme Fau et le CM1a de Mme Ollivier. • Tri des déchets. • Audiothèque (https://prezi.com/i/plka4vpshlve/) • Récréations fitness 				
Les livrets				
<p>Il y aura cette année deux remises des livrets. Ils seront remis aux parents lors de rendez-vous individuels du 23 au 27 janvier. Tous les parents seront reçus. Ils seront remis aux élèves une seconde fois (remise dans le cartable) du 23 au 30 juin.</p> <p>Quelques vidéos pour vous donner des informations sur les livrets, les évaluations et la poursuite de la scolarité:</p> <p>L'évaluation, le livret et le codage des compétences (le livrets de compétences), le codage des compétences, passages et maintiens, passage en sixième et dérogation, l'orientation en SEGPA, les classes à horaires aménagés (CHAM, CHAD, CHAT), le Livret scolaire unique (LSU)</p>				
Conseils école-collège				
<p>Elaboration de projets communs français : non définis à ce jour</p> <p>Plusieurs réunions dans l'année.</p>				

Projet en cours d'élaboration :

L'équipe travaille actuellement sur la mise en place d'une journée scientifique. Elle sera proposée cette année si le temps de concertation dont nous disposons est suffisant

10. Les APQ

« Pratiquer une activité physique quotidienne contribue au bien-être et à la santé, conditions fondamentales pour bien apprendre. Le ministère chargé de l'éducation nationale s'engage, en collaboration avec Paris 2024 et le mouvement sportif, à ce que chaque élève bénéficie d'au moins 30 minutes d'activité physique quotidienne dans toutes les écoles primaires.

Distinct de l'enseignement de l'éducation physique et sportive (EPS), la mesure vise à susciter un mouvement d'adhésion autour d'un objectif partagé au service du bien-être des élèves et de leur santé, et au bénéfice de leurs apprentissages.

Les formes que peuvent prendre les « **30 minutes d'activité physique quotidienne** », sont variées et doivent être adaptées au contexte de chaque école. Elles peuvent être fractionnées et combinées sur les différents temps scolaires, mais aussi périscolaires. Les temps de récréation peuvent aussi être investis pour amener les enfants à se dépenser davantage et lutter contre la sédentarité avec des pratiques ludiques.

Cette mesure peut être déployée en partenariat avec les collectivités locales, dans le cadre d'un rapprochement avec le mouvement sportif scolaire et les clubs sportifs affiliés à des fédérations agréées signataires d'une convention. Les partenaires travaillent à la co-construction de contenus pédagogiques adaptés. Ils accompagnent également les équipes pédagogiques dans leur mise en place de ces contenus avec du matériel et/ou une offre de formation (dans le temps scolaire ou hors temps scolaire) et mobilisent leurs réseaux de clubs. »

<https://eduscol.education.fr/2569/30-minutes-d-activite-physique-quotidienne>

Concrétisation sur le temps scolaire :

-jeux de cour (football, basket-ball, tennis de table, twister, concours de sauts, jeux d'adresse, marelles, ...)

-récréations fitness (mardi : Zumba ou CrossFit, jeudi : danse)

11. Le PAE

Une demande de subvention pour l'achat d'une sono et d'un casque sans fil pour les « récréations fitness » a été déposée en mairie. Nous sommes dans l'attente d'une réponse.

Commission le 14 novembre.

12. Les concertations d'automne :

L'Education Nationale va financer des projets pédagogiques. L'élaboration de ces projets va se faire en concertation avec tous les partenaires de l'Ecole (parents, municipalité, ...). L'équipe pédagogique va proposer un projet autour de la fluence en lecture. De nombreuses actions ont été listées par l'équipe.

L'équipe de circonscription a été sollicitée pour nous aider.

Plus d'informations en janvier 2023.

13. Le LPI <https://eduscol.education.fr/2506/le-livret-de-parcours-inclusif-lpi>

« Le livret de parcours inclusif est une application qui propose des réponses pédagogiques aux besoins éducatifs particuliers des élèves, et ceci, avant la mise en œuvre ou dans le cadre de la mise en œuvre d'un programme personnalisé de réussite éducative (PPRE), d'un plan d'accompagnement personnalisé (PAP), d'un projet d'accueil individualisé (PAI) ou d'un projet personnalisé de scolarisation (PPS).

Conçu pour tous les professionnels qui accompagnent l'élève dans sa scolarité (professeurs et chefs d'établissement, médecins de l'éducation nationale, professionnels des MDPH...) le livret de parcours inclusif est une application numérique accessible, depuis un ordinateur, qui vise à faciliter :

- la mise en place rapide et effective des aménagements et adaptations, dès l'identification d'un besoin éducatif particulier par l'enseignant, qui pourra s'appuyer sur une banque de données d'aménagements et d'adaptations mobilisables tout au long du parcours de l'élève en fonction de ses besoins ;
- la simplification des procédures de renseignement et d'édition des plans et projets par l'équipe pédagogique ;
- la formalisation de ces différents plans et projets permettant d'organiser, en tant que de besoin, le recours à divers aménagements en association avec les familles ;
- la circulation d'information entre l'école et la MDPH via une interface dédiée. »

14. Festivité et fête de fin d'année scolaire

- L'équipe enseignante va organiser un spectacle de fin d'année qui sera suivi d'une kermesse organisée par les parents (en collaboration avec les enseignants). Des dates vont être proposées à la mairie.
- Après-midi olympique avec structures gonflables renouvelée (financement des locations : FCPE).
- Nouvelle vente de gâteaux en décembre (FCPE).
- Distribution de chocolats fin décembre financée par la première vente de gâteaux (FCPE).
- Organisation d'une tombola (FCPE)

15. Sécurité des élèves aux abords de l'école :

- Rue d'Alsace : marquage au sol manquant et absence de réverbère.
- Demande de pose d'une figurine géante sur le rond-point Pierre Curie.
- La police municipale était présente ce matin pour empêcher la circulation dans l'impasse. Des interventions ponctuelles sont souhaitables.
- Problème de visibilité réduite du côté de l'église au passage piéton évoqué (installation d'un dos d'âne ?). Un observatoire de la sécurité aux abords des écoles travaille actuellement sur la recherche de solutions pour tous ces problèmes.
- Absence de place handicapé à proximité en raison du plan vigipirate.

16. Sujets divers :

- Plan de continuité pédagogique (poursuite du travail en cas de fermeture): diffusé aux familles.

Signatures :

Président de séance

Secrétaire de séance :

Transmis à l'IEN par le directeur d'école le : 09/11/22

Partie réservée à la circonscription

Document reçu le :	Ce compte-rendu n'appelle aucune remarque particulière	X
Réponse fournie le :	Ce compte-rendu appelle les remarques suivantes	

L'EN